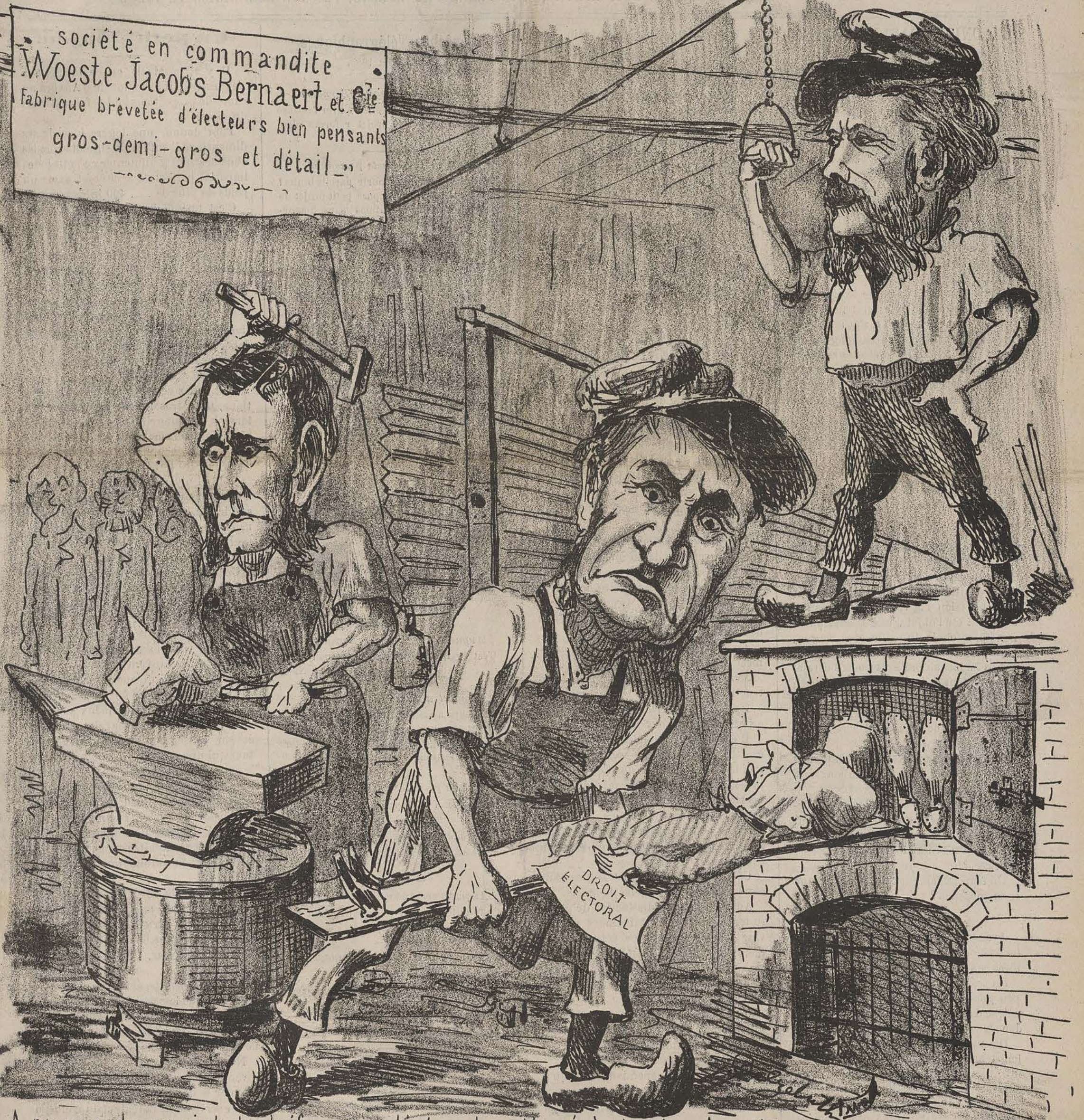


Bureau:
Passage
Lemonnier,
12.

Bureau:
Passage
Lemonnier,
12.

LE RASOIR

société en commandite
Woeste Jacobs Bernaert et C^{ie}
Fabrique brevetée d'électeurs bien pensants
gros-demi-gros et détail



A propos du projet de réforme électorale déposé à la chambre des représentants par M. Bernaert

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.
Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Cela ne pouvait pas manquer. Nous voulions une réforme électorale, eh ! bien, nous l'aurons avant la fin des jours caniculaires. Ce bon M. Bernaert qui pense à tout vient en effet de déposer à la Chambre un petit projet de loi qui donnera complète satisfaction... à tous les amis de MM. Woeste, Jacobs et compagnie.

A première vue, ce projet n'a l'air de rien. A en croire l'excellent M. Onésiphore d'ailleurs il n'aurait d'autre but que d'apporter quelques modifications sans importance à notre régime électoral.

Mais lorsqu'on l'examine de plus près, on s'aperçoit bien vite du truc et l'on voit clairement qu'il ne s'agit au fond que de créer dans les campagnes un assez grand nombre d'électeurs cléricaux et de supprimer dans les grandes villes (par compensation sans doute !) un nombre au moins égal d'électeurs libéraux.

Ce projet jésuitique sera naturellement voté par les Chambres à une imposante majorité et... le tour sera joué.

Voilà qui vaudra mieux que la révision de l'article 47 de la Constitution, n'est-ce pas, Messieurs les trembleurs ?

**

On a discuté ces jours derniers à la Chambre la proposition des députés de Nivelles relative au rétablissement du droit d'entrée sur les céréales, etc. A cette occasion l'agriculture et ses misères ont été l'objet d'une discussion sinon approfondie du moins très longue, mais cette discussion n'a abouti à rien.

Nos honorables se sont bornés à rejeter purement et simplement la proposition qui leur était soumise. Une contre-proposition d'enquête sur la situation de l'industrie et de l'agriculture nationales a subi le même sort.

En fait donc, le gouvernement et la Chambre se déclarent impuissants à porter remède à la crise agricole.

A quoi sert donc alors le nouveau département ministériel imaginé par M. Malou et à la tête duquel on a placé l'étonnant Chevalier de Moreau, d'Andoy etc., etc. ?

Un fameux farceur tout de même que ce Malou, quoi ?

**

Avec tout cela nous voici entrés dans les canicules et la session législative n'est pas encore close.

Du train dont vont les choses, il est à peu près certain qu'elle se prolongera jusque dans le courant d'août. Elle aura donc ainsi duré tout juste dix mois.

Dix mois ! Dans le temps jadis (il y a longtemps) les sessions législatives duraient six ou sept mois au plus et l'on faisait de la bonne besogne au palais de la Nation. Aujourd'hui on trouve moyen de les prolonger d'une façon démesurée

et l'on cherche souvent en vain, lorsqu'elles sont closes, ce que nos législateurs (!) ont bien pu faire d'utile pendant leurs réunions.

Ce sera encore plus que jamais le cas pour la session actuelle.

Quant à moi, ce que j'y vois de plus clair, c'est qu'elle aura fourni à chacun de nos députés l'occasion d'encaisser, à raison de 200 florins des Pays-Bas par mois, une indemnité totale de 4232 frs et 80 cent.

Eh ! bien dans ces conditions, il n'y a pas à dire, cela devient une bonne place que celle de membre de la Chambre des représentants. Je songerai sérieusement à me mettre sur les rangs aux élections prochaines.

A. RIGOBERT.

MONUMENT ROGIER.

Le Comité nommé par l'administration communale de Liège en vue de recueillir les souscriptions destinées à l'érection d'un monument sur une des places publiques de notre ville au grand citoyen qui s'appelait Charles Rogier, a été installé jeudi à 4 heures à l'Hôtel-de-ville.

Le bureau a été constitué comme suit :

Présidents d'honneur : M. Pety de Thozée, gouverneur de la province et M. Cartuyvels, ancien membre du Congrès national, président honoraire de la Cour d'appel de Liège.

Président : M. Warnant, bourgmestre de Liège.

Vice-président : M. Wilmotte, bourgmestre de Huy.

Secrétaire : M. Micha, échevin de l'instruction publique.

Treasorier : M. Nagelmackers, banquier, président du Sport Nautique.

Il a été décidé que des listes de souscription seraient envoyées immédiatement aux membres du Comité. Des listes seront également déposées dans les bureaux des journaux. Les noms des souscripteurs seront publiés.

On ne peut qu'approuver l'initiative que vient de prendre l'administration communale.

Un monument à Charles Rogier était dans les vœux de tous les Liégeois.

Aussi, tous, sans distinction de parti, se feront-ils bien certainement un devoir de contribuer à perpétuer la mémoire de l'homme illustre que l'on peut considérer à juste titre comme étant la plus pure et la plus honnête de nos gloires nationales.

Les points concernant le genre du monument à élever à Charles Rogier et le choix de l'emplacement ont été réservés par le Comité.

Nous emettrons cependant l'avis qu'il y aurait lieu dans cette circonstance d'organiser un concours public.

A. R.

Dépêches Télégraphiques.

16 Juillet 1885.

Auguste personnage à Bernaert.

Il paraît vous voulez encore tirer fameuse carotte au pays avec projet réforme électorale. X.

Bernaert à Auguste personnage.

Qui donc peut faire courir pareils bruits ? Ai tout bonnement déposé petit projet de loi apportant modifications sans importance. BERNAERT.

Auguste personnage à Bernaert.

C'est que moi j'ai pas envie d'être de nouveau scié comme l'an passé avec votre fichue loi scolaire. X.

Bernaert à Auguste personnage.

Oh ! quant à ça, n'y a pas de danger. BERNAERT.

Auguste personnage à Bernaert.

Et pourquoi s'il vous plaît ? X.

Bernaert à Auguste personnage.

Vous savez bien grand parti libéral est aujourd'hui tout avachi. BERNAERT.

Auguste personnage à Bernaert.

Faut quand même se méfier du lion qui dort. X.

Bernaert à Auguste personnage.

Et puis toutes les démarches de l'an dernier ont si bien réussi qu'on ne doit plus guère avoir envie recommencer. BERNAERT.

Auguste personnage à Bernaert.

C'est égal, suis pas toujours à mon aise. X.

Bernaert à Auguste personnage.

D'ailleurs à moindre velléité protestation pourriez envoyer auguste frère faire nouveau pèlerinage à Lourdes pour solliciter céleste protection. BERNAERT.

Auguste personnage à Bernaert.

C'est juste. Y avais pas songé. X.

Bernaert à Auguste personnage.

Du reste prends tout sous mon bonnet. BERNAERT.

Auguste personnage à Bernaert.

Enfin faites ce qu'il vous plaira. Pour ma part reste prudemment Ostende. X.

Bernaert à Auguste personnage.

C'est tout ce que je demande. BERNAERT.

Auguste personnage à Bernaert.

Alors nous sommes d'accord. X.

Bernaert à Auguste personnage.

Parbleu ! BERNAERT.

Pour extraits plus qu'informes :
ZUTALORS.

Un petit Joujou.

Il y a, paraît-il, en ce moment à l'exposition internationale d'Anvers un canon de proportions tout-à-fait extraordinaires.

Pour donner une légère idée de ses dimensions il suffira de signaler que les obus destinés à alimenter ce petit jouet impérial perfectionné devront avoir un poids de plus de... 400 kilogrammes.

C'est un officier de l'artillerie prussienne, je pense, qui a inventé cette machine-là.

Il va sans dire qu'elle fait l'admiration de tous les amateurs couronnés, bottés et éperonnés des cinq parties du monde.

Moi non plus, je l'avoue, je n'ai pu me défendre d'un vif sentiment d'enthousiasme quand j'ai lu dans les correspondances *ad hoc* le tableau enchanteur de ce nouveau et merveilleux spécimen de l'industrie *traupmanicide*.

Ah ! voyez-vous, on a beau être sceptique, il est très difficile de rester froid lorsque l'on songe qu'on a le bonheur de vivre dans un siècle qui produit de tels perfectionnements dans l'art respectable d'envoyer les gens *ad patres*.

Non, il n'y a pas à dire ! il faudrait n'avoir pas de cœur pour ne pas tressaillir d'allégresse en présence d'une machine qui peut très proprement vous tuer d'un seul coup un minimum de quelques douzaines d'hommes.

Cependant un doute terrible est venu envahir mon esprit. Si en raison même de son énormité le canon-monstre allait rater tous ses coups ?

Ah ! il n'y aurait rien d'étonnant à cela ; car enfin l'exagération dans une cause annihile souvent l'effet.

Un fer chauffé à blanc par exemple ne brûle plus ; trop boire fait avoir soif, etc. etc. Un obus trop volumineux pourrait donc parfaitement ne pas éclater du tout et par conséquent être impuissant à tuer qui que ce soit.

Espérons, cependant, que l'estimable inventeur de la mitrailleuse majuscule exposée à Anvers tiendra à honneur de ne laisser subsister aucun doute sur l'efficacité de son invention.

Qui l'empêcherait, somme toute, de faire faire en public une expérience décisive ?

Et pour que cette expérience soit aussi concluante que possible, il pourrait parfaitement s'offrir lui-même pour servir d'objectif à ses obus.

A tout seigneur, tout honneur, que diable !

Si alors la bombe éclate en temps opportun et que le corps de mon inventeur vole du premier coup en mille pièces dans toutes les règles de l'art, le doute ne sera plus possible.

Nous serions bel et bien en face d'une invention merveilleuse et je serais le premier à demander à cor et à cri que l'on se serve immédiatement du nouveau canon... pour couler en bronze la statue

Le Rasoir.

équestre du plus génial des disciples de Krupp.

Mais en attendant que cet preuve soit faite, je déclare bien à regret n'avoir pas tous mes apaisements et je reste perplexe.

RACAGNAC.

SUR LA PLAGE

Le flot s'est retiré laissant la plage à sec
Et vite les bédés sont accourus avec
Leurs seaux de fer blanc peint et leurs mignonnes pelles.
Et les voilà, futurs messieurs et demoiselles
De l'avenir, nus jusqu'aux cuisses, patageant
Dans les flaques et sur le sable s'allongeant
Avec la sainte et chaste impudeur de l'enfance.
Bientôt, de toutes parts, au vent qui les balance,
Flottent des étendards minuscules sur des
Forts lilliputiens entourés de fossés
Profonds d'un fer de bêche et larges d'une paume;
Tandis que les mamans, sous le transparent dôme
Des ombrelles, plus loin surveillent les chats
De ces tacticiens en herbe, et que là-bas,
Cédant complaisamment le terrain de manœuvre,
La mer, qui bave et rampe, ainsi qu'une couleuvre
Semble s'évaporer par delà l'horizon....
Et devant ces heureux je songe à la prison
Où grandissent sans air les petits misérables
Que le destin a faits orphelins ou coupables :
Les bâtarde du pavé, les jeunes garnements
Qui se sont trouvés seuls dans la vie à sept ans,
Les jeunes malfaitteurs qui n'ont pas eu de mère,
Les précoces bandits trop battus par leur père;
Et je demande en vain, au ciel sourd à nos maux,
Pourquoi les innocents ne sont pas tous égaux !

Par ci, par là.

Palais et Jonfosse. — Par le plus grand des hasards je passais hier devant la nouvelle gare de Jonfosse, précisément au moment d'arrivée d'un train de voyageurs. J'ai pu constater que pas un seul voyageur n'était monté ni descendu dans cette station. Il paraît d'ailleurs que c'est à chaque train comme cela !

Et dire que l'on s'est amusé à faire construire à grands frais en cet endroit désert une gare monumentale de grande dimension, alors que la station centrale du Palais qui se trouve cependant au beau milieu de la ville, se compose uniquement d'un hangar en planches pour les marchandises et d'une sorte d'étable on ne sait pas en quoi pour les voyageurs.

Décidément ils sont très forts à l'administration des chemins de fer de l'Etat !

Une administration modèle. — Un fait inouï et qui démontre bien l'intelligence (!) de certaines administrations communales cléricales vient de se passer à Heyst-sur-Mer. Voici ce que nous lisons dans le *Journal de Bruges* :

« A Heyst-sur-Mer, comme ailleurs, l'administration locale d'avant Octobre 1884, s'était montrée soucieuse de l'avenir de cette charmante localité, et entre autres travaux utiles, elle avait créé plusieurs rues pavées partant de la gare et de l'agglomération pour aboutir à la digue de mer.

La nouvelle administration ne l'a pas entendu ainsi, et chose inouïe, qu'on ne rendrait certes pas chez nos frères du Congo, elle s'est amusée à dépaver les rues, notamment celle longeant l'extrémité du grand Hôtel du Kursaal et allant droit à la mer. Un beau matin, les habitants du village, furent ébahis à la vue de cet acte de vandalisme, qui ne trouvait son explication que dans le désir de vexer le propriétaire du Kursaal, et ce au grand détriment des habitants. »

Il n'y a vraiment que dans la cléricale Belgique que des choses semblables puissent se passer en l'an de grâce 1885.

Le roi Massala qui est en ce moment en villégiature à Anvers doit parfois bien rire de nous !

Nouveautés. — Samedi dernier, a eu lieu à l'Hippodrome de Paris la première représentation d'une pantomime-comique en trois parties intitulée : *Au Congo* et dont voici les personnages :

Makoko, roi du Congo; la reine, sa femme; la princesse Ourika, leur fille; Soko, grand chef voisin; Romi, ministre de la sorcellerie; de Brazza; Stanley; Langorna, matelot français; sir Raidcol et mistress Raidcol.

Je suppose que notre auguste Souverain ne manquera pas de se payer un petit voyage incognito à Paris pour aller voir ça.

Une institution martiale. — Les gardes de la 1^{re} légion de la garde civique (colonel Delheid), étaient convoqués lundi à 5 1/2 heures, cour du Palais, à l'effet de se rendre près du tir communal pour y faire des exercices à feu.

Je vois dans un journal que le colonel voulant assurer aux gardes un trajet agréable s'était entendu avec la Compagnie des bateaux Orban pour le transport de sa légion du quai de la Goffe à Coronmeuse.

Quelle institution martiale tout de même que la garde civique ! Pour une fois qu'elle doit se rendre à une demi lieue de la place Saint-Lambert, on est obligé de la faire transporter en bateaux à vapeur.

Comme c'est militaire, héin !

Hip, Hip, Hourrah ! — A propos vous ne savez pas, je suppose, pourquoi le drapeau national flotte joyeusement depuis quelques jours à l'étage de l'Hôtel provincial.

Eh ! bien, je vais vous le dire. C'est uniquement parce que les quelques douzaines de bonnes balles qui ont en la tocade de se faire élire conseillers provinciaux sont pour le moment réunis à Liège, sous prétexte de session annuelle, dans le but peu blamable d'ailleurs de se livrer ensemble et de conspécité aux différents exercices vinico-gastronomiques de tradition dans le métier.

Délicieux, n'est-ce pas, ces types qui se figurent que la ville entière est en liesse, parce qu'ils se flanquent tous les jours dans leurs banquets des indigestions monumentales !

Coup de patte. — Dans son numéro de mardi dernier, le *Journal de Liège* annonçait que les Commissions réunies des travaux, des Beaux-Arts et de police, devaient se réunir le lendemain à l'effet d'examiner les propositions de la Compagnie Thomson-Houston au sujet de l'éclairage du Théâtre-Royal par la lumière électrique.

Puis il ajoutait :

« Si la proposition est admise, on fera bien de maintenir quelques becs de gaz ou quelques lampes dans les couloirs et les escaliers pour éviter des malheurs au cas où la lumière électrique disparaîtrait subitement. »

C'est drôle tout de même que l'organe de M. Frère n'avait jamais songé jusqu'ici à réclamer le placement dans les couloirs du théâtre de quelques lampes à pétrole, pour éviter des malheurs au cas où la lumière du gaz serait venue à disparaître subitement.

Enfin, on ne peut pas songer à tout !

La paille et la poutre. — Le général français de Courcy qui vient de s'emparer de la ville de Hué en Chine, a fait savoir à son gouvernement que des lingots d'or et d'argent, des pierreries, œuvres d'art, etc., représentant une valeur d'environ 10 millions, avaient été trouvés dans le palais du Roi.

Le digne général, en fidèle observateur de la tradition, s'est empressé de faire main basse sur le tout pour l'expédier à Paris.

Que vont dire de cela les journaux français qui depuis la guerre de 1870 s'amuse à traiter journellement les Prussiens de voleurs de pendules ?

Chauvinisme. — Extrait d'une correspondance particulière de l'*Etoile Belge* concernant la célébration de la fête nationale à Paris :

« Je ne vous parlerai pas longuement des représentations gratuites qui, comme d'ordinaire, ont contribué à l'éclat de la fête. *Guillaume Tell* a été acclamé à l'Opéra par le public populaire qui a redemandé la *Marseillaise*, chantée par Boudouresque et les chœurs. »

Intercaler la *Marseillaise* dans *Guillaume Tell*, eh ! bien là, vrai, c'est une drôle d'idée. Si c'était encore le *Ranz des vaches* on passerait peut-être.

Mais la *Marseillaise* ????

BRICOLEUR.

Faits divers.

Voyages des vacances. — L'*Excursion* nous offre, pour les vacances prochaines, une série de quinze voyages en Suisse, en Italie, à Londres, en Écosse, en Ardennes, en Touraine, en Auvergne, en Hollande, aux Bords du Rhin, en Autriche et jusqu'à Constantinople.

Ces excursions sont charmantes. Elles ont lieu par groupes de dix à trente personnes et réunissent une société d'élite. Les dames sont entourées de tous les égards. Déjà plus de trois mille touristes ont, depuis six ans, participé à ces voyages et tous en sont revenus enchantés.

Les personnes qui désirent être renseignées obtiendront gratuitement les prospectus en s'adressant à M. Ch. Parmentier, Directeur de l'*Excursion*, boulevard Anspach, 109, Bruxelles.

Théâtre Royal.

Nous apprenons avec plaisir que M. Verellen-Corva vient de traiter avec la Compagnie Américaine de Boston pour l'éclairage électrique du Théâtre Royal et de ses abords pendant la campagne prochaine.

Il est à remarquer que le Théâtre-Royal de Liège sera le treizième édifice de ce genre que la Compagnie de Boston éclaire à la lumière électrique et que partout on n'a eu qu'à se louer de ce nouveau mode d'éclairage.

Le procédé employé par cette société lui permet d'ailleurs de donner à ses lumières la force et les teintes voulues.

Dans ces conditions, il est hors de doute que le public liégeois n'aura de son côté qu'à se féliciter de l'innovation dont M. Verellen va tenter l'essai.

Bibliographie

Le dixième annuaire du *Caveau Liégeois* vient de paraître. Il contient un certain nombre de poésies wallonnes assez réussies parmi lesquelles nous citerons *Li Villesse* et *Qu'on les évioie à Congo* de M. J. Willem, *Li vix Mathi* de M. F. Bauwens, *Li vicarie d'on rauleu* de M. A. Winands et *C'est toudi l'gros qui magn'ret li p'tit* de M. Ch. Jacob.

Nous passons à dessein sous silence les pièces très remarquables d'ailleurs de MM. T. Brahy et Bonhomme, celles-ci ayant déjà figuré dans d'autres recueils. Même observation pour les poésies françaises de MM. Clesse, Stanislaus, Rodembourg et Karl Grunn.

A ce propos, pourquoi le *Caveau Liégeois* ne suit-il pas l'exemple du *Caveau Verviétois* dont le règlement stipule que les pièces destinées à l'annuaire doivent être absolument inédites ?

Cette réflexion faite, nous ne pouvons que recommander aux amateurs de littérature wallonne le nouveau recueil publié par le *Caveau Liégeois*. Il est en somme très intéressant à lire.

A. R.

Echos.

Le vieux viveur F..., usé sur toutes coutures, vient de se marier.

— Ah ! ça, lui demande un de ces amis, pourquoi ce mariage ?

— Pour avoir des enfants, répond F...

— Oh ! mon cher, je connais la femme — riposte vivement l'ami — elle est trop honnête pour ça !

Entre négociants américains.

— Et les affaires ?

— Peuh ! couci-couça !

— Moi il m'est arrivé un petit incident. Figurez-vous que des voleurs ont pénétré avec effraction dans mon magasin, mais surpris par des agents de police, ils se sont sauvés sans rien emporter. Et même, comme tout est marqué si bon marché, ils sont revenus le lendemain pour faire des achats !

Pensée d'un évêque copié sur l'album d'une dame pieuse :

« Les dessins de Dieu sont impénétrables. Ainsi, par exemple, les prédicateurs ont pour règle d'anathématiser la danse, et pourtant chacun d'eux a commencé, dès son plus jeune âge, par faire danser l'ange ! »

Un distrait demande à une brave concierge des nouvelles de son mari, qui était malade.

« Hélas ! il est mort cette nuit, le cher homme. Vous, qui avez toujours été si bon pour nous, vous devriez bien venir à son enterrement ? »

— Quand a-t-il lieu ?

— Demain à midi.

— Demain, je ne peux pas... répond le distrait, mais après-demain sans faute ! »

Ces propriétaires agricoles sont terribles.

L'un d'eux avait empoigné Monselet et lui faisait, à Argenteuil déguster du vin de son cru.

Grimace terrible de Monselet.

— Mon cher, je vous assure que c'est un vin excellent en mangeant.

— En mangeant peut-être... mais en buvant !!!

La cuisinière et la femme de chambre d'une cocotte causent des habitudes de la maison.

— Il me semble, dit la cuisinière, qu'on ne voit plus beaucoup monsieur... Vous savez bien ?... Ce grand blond.

— Ah ! oui... le déluge.

— Pourquoi donc l'appellez-vous « le déluge ? »

— Dame, « parce qu'il a plu » quarante jours.

Ce qui prouve une fois de plus que jusqu'au dernier moment il y a de l'espoir. Je lis dans un journal :

« Un employé de commerce, qui devait se marier samedi, s'est pendu la veille de son mariage. »

Deux riches agriculteurs se rencontrent :

— Le prochain concours régional sera très beau.

— Oui, on parle de huit cents bêtes à cornes.

— En serez-vous ?

— Peut-être.

AUX CONCOURS DU CONSERVATOIRE

ODYSSÉE D'UNE FAMILLE AUX CONCOURS.



AVANT

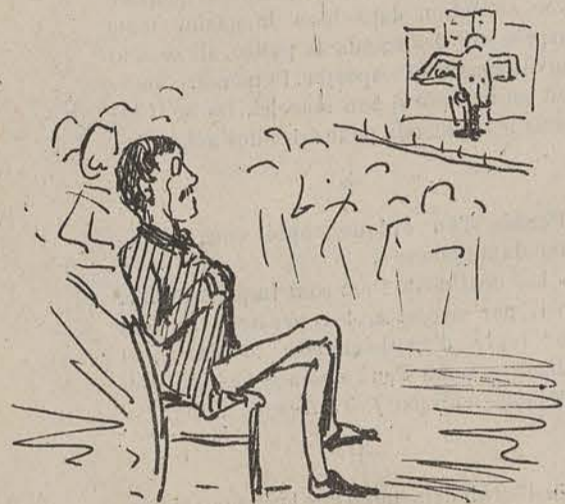


PENDANT



APRÈS.

Un type de dilettante au concours de piano.



Audition du 1^{er} concurrent.



idem du 2^{ème}



idem du 3^{ème}



idem du 4^{ème}

CONCOURS DIVERS



Déclamation lyrique.



Orgue



Clarinette



Harmonie

FOYER

VERITABLE HASSELT



Cuivres



Cordes



Flûte.